

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 29 juillet 2026

Glenn Viel et Brandon Dehan ouvrent un glacier à Saint-Rémy-de-Provence



Ce samedi 1er août, un nouveau glacier qui promet un retour en enfance va ouvrir ses portes dans le centre-ville de Saint-Rémy-de-Provence. Il s'agit de la marque [Minot](#), portée par le chef étoilé Glenn Viel et le chef pâtissier Brandon Dehan.

Ils officient tous deux à l'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence. Glenn Viel et Brandon Dehan ont décidé de s'associer et de créer Minot, une marque de glace artisanale gourmande aux saveurs locales. Pour concrétiser ce projet, c'est une boutique qui va voir le jour dans le centre-ville de Saint-Rémy-de-Provence, sur le Boulevard Victor Hugo ce samedi 1er août.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 29 juillet 2026

Un retour en enfance

« Minot » signifie « Gamin » en provençal. Et c'est en ce mot que réside toute l'âme de ce projet qui se veut un voyage vers les souvenirs de l'enfance. « L'idée est de proposer des glaces avec des parfums qui parlent à tous, mais dont chacun a un souvenir bien précis », explique Brandon Dehan. Ainsi, les clients auront le choix entre huit parfums de glace : vanille, chocolat, yaourt, pistache, noisette, fraise, abricot et citron huile d'olive. Chaque pot ou cornet cachera en son fond une petite sauce, une surprise « signature » qui apportera une fraîcheur supplémentaire à la glace.

Le savoir-faire et la gourmandise s'allient

« On a voulu créer une marque qui se prend au sérieux par son savoir-faire et la qualité des matières premières, sans se prendre au sérieux avec la gourmandise, la simplicité et les souvenirs d'enfance », ajoute le chef pâtissier. Minot sera donc un reflet de l'expérience des deux porteurs du projet, qui évoluent tous les deux à l'Oustau de Baumanière, 3 étoiles au Guide Michelin, Glenn Viel depuis 2015 et Brandon Dehan depuis 2016. Ce projet, accompagné de sa première boutique, représente une collaboration évidente entre les deux. Et qui sait ? Peut-être que d'autres boutiques Minot verront le jour ailleurs dans les prochaines années.

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 29 juillet 2026



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 29 juillet 2026





Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 29 juillet 2026

©Minot